REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-185 du 13 Août 1977

portant nomination de Directeurs et de Responsables à la Production.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU l'Ordonnance n° 75-21 du 24 Mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

SUR proposition du Président du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil des Ministre entendu en sa séance du 3 Août 1977,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er :- Sont nommées dans les fonctions ci-après, les personnes dont les noms suivent :

Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

- Directeur Financier Adjoint de la Société Béninoise des Textiles : Camarade YANSOUNON Christophe

- Directeur Administratif de la Société Béninoise des Textiles : Camarade ADJOBIMEY Etienne

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade BIO Daniel

Ministère des Finances

- Directeur par intérim du Matériel et des Marchés Publics : Camarade SEGNON Rigobert

.../...

Ministère de la Santé Publique

- Directeur Provincial de la Santé du Borgou : Camarade OUSSA Germain

Ministère des Transports

- Directeur Commercial du Port Autonome de Cotonou : Camarade OROU GUIDOU Yaya

Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative

- Responsable à la Production du District Rural d'Aplahoué : Camarade MAMA BADIROU
- Responsable à la Production du District Rural de Klouékanmè : Camarade KPANOU Mathias
- Responsable à la Production du District Rural de Kandi : Camarade BONI Henri
- Responsable à la Production du District Rural de Kpomassè : Camarade AGBOCOU Gilbert
- Responsable à la Production du District Rural de Zogbodomè : Camarade MEHINTO Joseph
- Responsable à la Production du District Rural de Kalalé : Camarade TOSSOU Cossi Lazare
- Responsable à la Production du District Rural de Kétou : Camarade TOYEN Jean-Paul
- Directeur du Centre Horticole et Nutritionnel de Ouendo : Camarade TOUPE Yves
- Directeur du CARDER de l'Ouémé : Camarade GBANHOUN Alphonse

ARTICLE 2 :- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 13 Août 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

...

Mathieu KEREKOU.-

.../...

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU.-

AMPLIATIONS :- PR 15 CS 6 SGG 4 SPD 2 CNR 4 Ministères intéressés 12 Autres Ministères 9 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA 1 DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.-DB-DCF-Solde 7 Trésor 4 DI 4 DP 2 Intéressés 15 Cab.Mil 2 DAFA 15 Services intéressés 15 JORPB 1.- UNB-FASJEP-BN 6.-